

# FO CE L'FAIRE

Le compte-rendu du Comité d'Etablissement du Pôle Nord-Est  
du 26 août 2016

**Vendredi 26 août, a eu lieu le Comité d'établissement France 3 Nord-Est à Strasbourg.**

**Avant de s'intéresser à l'ordre du jour, voici la déclaration préalable de Force Ouvrière par Muriel Bessard, élue FO de l'antenne de Bourgogne, et secrétaire adjointe du CE pôle Nord-Est :**

*« Bientôt la rentrée...*

*Cette rentrée est marquée en régions par une réforme importante dans l'organisation du réseau France 3, avec les premières étapes de l'info consultation. Il en sera question au cours de ce CE de rentrée. Et c'est important car beaucoup de questions sont en suspens : quand et comment va-t-elle se mettre en place ? Avec quelles évolutions pour le début de l'année 2017 ? Avec quels moyens ? Sur quels périmètres ? Et avec quelles conséquences pour les personnels impactés ?*

*Si nous connaissons et apprécions cette volonté affichée d'offrir une part plus importante de programmes régionaux, nous n'en savons pas beaucoup plus...et il faudra probablement attendre les nominations des prochains directeurs régionaux pour commencer à avoir un peu de concret à ce sujet.*

*Cette rentrée est également marquée par un événement majeur dans l'entreprise : la mise en route de la première chaîne info publique. Aujourd'hui, cette offre est devenue réalité. Mais dans les régions, l'attente reste importante et beaucoup de questions sont en suspens. En effet, de nombreux salariés ne savent toujours pas comment les rédactions des différentes antennes seront associées à ces nouveaux rendez-vous en cas d'actualité forte.*

*Certes, le calendrier très serré entre le lancement des premières discussions et cette mise en route n'a pas facilité les choses. Mais Force Ouvrière rappelle que la chaîne Info a besoin des régions pour être performante et efficace. Pour les salariés, l'opportunité est trop belle, ce serait dommage que certains salariés soient laissés de côté.*

*C'est très clair : un train va entrer en gare dans une semaine ! Plus que jamais, il s'agit donc de veiller à ce que les voyageurs ne soient pas cantonnés à juste le regarder passer. »*

Marie-Thérèse Montalto, a débuté la séance en nous annonçant les récents mouvements de personnel au sein de la station du pôle : la nomination d'Antoine Armand à la rédaction de Lille.

L'arrivée de John Reichenbach à Amiens. Le départ de Laurent Lemaire, chef de centre de Reims pour un poste de directeur de la coordination et de la performance opérationnelle du réseau régional de France 3. L'intérim du centre technique de France 3 Champagne-Ardenne sera tenu par Eric Michel, chef de centre à France 3 Alsace. Il conservera le centre technique de France 3 Alsace pendant cette période et assurera également la mission de coordination technique des projets d'antenne Grand Est.

## **I/ PRESENTATION DE LA SYNTHÈSE DES RAPPORTS ANNUELS 2015 DES MEDECINS DU TRAVAIL PAR LE DR PHILIPPE CASANOVA**

Le médecin coordinateur de France Télévisions, Philippe Casanova était présent pour traiter ce point.

Les élus déplorent l'absence de plusieurs rapports dont celui de la station de Lille, pour la seconde année consécutive.

Ils soulignent également le manque de lisibilité : ces rapports ne sont guère informatifs. Le Docteur Casanova le reconnaît ; il ajoute cependant qu'ils sont conformes à la réglementation en vigueur (qui date de 1979).

Il a longuement expliqué ensuite les évolutions de la médecine du travail qui devraient avoir lieu à compter du 1er janvier 2017. C'est une des conséquences de l'adoption de la loi travail.

L'un des hics est que cette loi, rapidement promulguée pendant l'été par le chef de l'État, va probablement faire l'objet de nouvelles contestations devant les tribunaux. Et dans l'hypothèse où des "questions prioritaires de constitutionnalité" poseraient effectivement problème, c'est alors le texte tout entier qui serait annulé. Les dispositions évoquées lors de ce CE n'entreraient alors pas en vigueur.

Au delà de l'aspect juridique, nous entendons que la volonté est de passer d'une médecine "d'aptitude au travail" à un aspect préventif du sujet.

L'employeur étant responsable de la santé de ses salariés, il lui appartient de pouvoir engager des actions préventives.

À l'exemple de ce qui a été pratiqué à Reims sur suggestion de l'ergonome du service DSQVT (Direction de la Santé et de la Qualité de Vie au Travail) de France Tv : les écrans d'ordinateurs ont été équipés de bras articulés. Des actions comme celles-ci sont efficaces, mais "font peu de bruit". Il serait donc intéressant qu'elles puissent être relatées lors de restitutions telles que celle-ci.

Enfin, nous avons appris que notre nouveau médecin coordinateur est un spécialiste des champs électromagnétiques. Il était donc tentant de l'interroger sur la question de l'Aviwest. Il nous a précisé à ce sujet que "des études avaient été demandées à un organisme indépendant et reconnu (l'INERIS), et intégrant des situations complexes (comme le cas de salles de presse dans lesquelles plusieurs Aviwest seraient en action)". Les conclusions de ces études devraient être rendues vers la fin de l'année.

### Information complémentaire

*Pour soulager la situation de l'encadrement du BRI de Picardie, la direction du pôle Nord-Est a décidé la transformation d'un poste de journaliste vacant en poste de rédacteur en chef adjoint. La mise en consultation doit avoir lieu cette semaine.*

## **II/ COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CCE EXTRAORDINAIRE DU 12 JUILLET 2016**

Évoqués aussi, les débats du CCE de juillet : projet "info 2015", réforme du réseau France 3, mais surtout l'annonce de la suppression de 500 postes d'ici à 2020.

Sans engagement d'un PSE, sans licenciement économique, ni nouveau PDV : il a été précisé lors du CCE qu'un départ à la retraite sur deux ne serait pas remplacé d'ici à 2020.

Les élus du Nord-Est ont demandé combien de départs étaient prévus au niveau du pôle : s'agira-t'il des mêmes proportions dans chaque antenne ?

Marie-Thérèse Montalto a répondu n'avoir reçu aucune directive sur la façon dont les choses vont se passer.

## **III/ INFORMATION SUR LA METHODE DE TRAVAIL EN VUE DE L'INFORMATION/ CONSULTATION SUR LE PROJET DE REORGANISATION DE FRANCE 3**

La procédure d'info consultation des instances sur le sujet de la réforme de l'organisation du réseau France 3 a débuté par une réunion de l'IC-CHSCT le 7 juillet. Les représentants des CHSCT ont mandaté le cabinet SECAFI pour aider les élus à réaliser une étude. L'objectif de cette méthode de travail consiste à développer dans chaque pôle des ateliers thématiques. Une première réunion est prévue le 5 septembre au niveau national.

Une seconde réunion se tiendra le 8 septembre à l'échelle du pôle, avec les représentants des 7 CHSCT du Nord-Est, et avec les membres de la commission économique du CE. Les thématiques ainsi que la liste des métiers impactés par la réorganisation seront affinées au cours de ces 2 réunions.

On sait déjà que 2 thèmes seront évoqués :

- le numérique : en effet, ce dernier se trouve au cœur du projet de la nouvelle réorganisation.
- la gouvernance, avec des questions pratiques : par exemple pour la gestion de la formation, que va changer le nouveau rattachement géographique ? Et comment se passeront les arbitrages (qui devront être faits à beaucoup plus grande échelle, alors que les niveaux d'urgence sont parfois difficilement comparables) ?

Des ateliers seront ensuite conduits par SECAFI sur ces thèmes : des salariés appartenant aux métiers impactés par la réforme seront entendus par les experts, ce qui conduira à la rédaction d'un rapport. Celui-ci sera une base pour les membres de l'IC-CHSCT, qui rendront un avis les 8 et 9 novembre.

Côté comité d'établissement, après la commission mixte du 8 septembre, un CE extraordinaire est prévu le 13 septembre (en présence de Yannick Letranchant et d'Olivier Godard), pour débattre et apporter des réponses aux questions des élus. Ceux-ci devront également rendre un avis, prévu lors du CE du 18 novembre.

La procédure s'achèvera avec l'avis des élus du CCE le 29 novembre prochain.

#### **IV/ REPONSES AUX QUESTIONS DIVERSES**

**1) La maquilleuse de l'antenne de Bourgogne est détachée à la chaîne France Info pour une période de 3 mois. Si elle se voit confirmée dans ce nouveau poste, que va t'il se passer en Bourgogne : le poste de maquilleuse sera-t-il maintenu à Dijon (avec le recrutement d'une nouvelle maquilleuse) ? Ou sera-t-il transformé ?**

**Nous rappelons que le maquillage fait partie des métiers de la télévision, et qu'il est important qu'il ne soit pas confié à un sous-traitant.**

*A cette question la direction répond qu'il existe pour les PTA une période d'essai de 3 mois au sein de la chaîne France Info, éventuellement renouvelable une fois. La question ne se posera donc qu'à l'issue de cette période.*

*À noter que les candidats journalistes ont, pour leur part, été engagés suite à des tests, et ceux déjà titulaires à France Tv ne sont donc pas assujettis à cette période d'essai.*

**2) Qui fixe et comment se discute la ligne éditoriale sur le web et sur les réseaux sociaux ?**

*La direction précise que c'est la directrice de la stratégie numérique qui détermine la ligne. Ensuite, sur place, c'est le DRA qui doit orienter les propositions (et les valider au final).*

*La direction ajoute "qu'il est nécessaire et sain d'avoir des réflexions et des débats sur ce qui doit être mis en ligne.*

**3) La disparition du site FranceTVinfo.fr et la mise en route du nouveau site FranceInfo.fr a entraîné la disparition, sur les écrans mobiles, de l'onglet permettant d'avoir accès aux sites régionaux. Ce problème va t-il être résolu ?**

*La direction du pôle n'était pas au courant du problème.*

*Les élus FO qui étaient présents au dernier comité de suivi de France Info ont précisé avoir entendu dire "qu'il s'agissait d'un oubli, et que ça allait être rectifié le plus rapidement possible".*

**Prochain CE extraordinaire  
(consacré à la réorganisation du réseau)  
À Strasbourg le 13 septembre**

**Prochain CE ordinaire le 23 septembre**



**Bien évidemment, vos représentants FO au Comité d'Etablissement sont à votre écoute :Muriel Bessard (Dijon), P. Campagne (Lille), Catherine Reggianini (Metz et Nancy), Bruno Demange (Metz et Nancy), Eric Vial, Jean-Paul Furno, Henri Weiken, Roya Moradpour (Strasbourg)**